

**Sortie
exceptionnelle le
jeudi 20 avril
au Parc Astérix**



**Afin de financer cet événement, une vente
de petits pains et croissants sera
organisée durant ces vacances.
Nous comptons sur votre participation dans
le but de mener à bien cette action.**

**Rappel : une participation de 5€ sera
demandée par enfant**

Vacances de Printemps De Trélon



Pour les enfants de 4 à 12 ans

**Inscriptions et réservations auprès de Ludovic Godat au bureau
du service jeunesse (école maternelle)
les mercredis 29 mars et 05 avril de 13h30 à 17h00**

**Attention : Inscriptions réservées aux enfants présents aux
vacances d'hiver le mercredi 22 mars !**

**Les bulletins d'inscriptions sont disponibles
en Mairie 2 semaines
avant le début des vacances**

Renseignements au 0327608264



Les 4-6 ans



TARIFS : quotient familial:

- de 0 à 369€ = 7,40€ la semaine
- de 370€ à 499€ = 12,90€ la semaine
- de 500€ à 700€ = 13,45€ la semaine
- de plus de 700€ = 14,55€ la semaine

(Tarif dégressif en fonction du nombre d'enfants de la même famille)
le paiement se fait le jour de l'inscription

Horaires : accueil de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Programme 4-6 ans :

Activités manuelles, Atelier cuisine, Parcours totomobile, Animation sur le thème de Pâques, Sortie au Parc Astérix, Journée à thème, etc...

important: le jour de l'inscription se munir de son numéro d'allocataire CAF ou attestation MSA avec le quotient familial

Les 6-12 ans



TARIFS : quotient familial:

- de 0 à 369€ = 7,40€ la semaine
- de 370€ à 499€ = 12,90€ la semaine
- de 500€ à 700€ = 13,45€ la semaine
- de plus de 700€ = 14,55€ la semaine

(Tarif dégressif en fonction du nombre d'enfants de la même famille)
le paiement se fait le jour de l'inscription

Horaires : accueil de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Programme 6-12 ans :

Sortie au Parc Asterix, Animation sur le thème de Pâques, Atelier cuisine, Grands jeux, Activités manuelles, Tchoukball, etc...

important: le jour de l'inscription se munir de son numéro d'allocataire CAF ou attestation MSA avec le quotient familial

Les bulletins d'inscriptions sont disponibles en Mairie.